

samedi au lundi, puis bientôt du jeudi au lundi : ce sera la trêve de Dieu.

Ce ne sont plus seulement les violences faites aux non-belligérants qui seront condamnées, c'est la guerre elle-même qui est proscrite comme indigne entre chrétiens. L'Eglise insiste alors sur le fondement de la paix et de la trêve, le Christ, la fraternité entre fils de Dieu.

Sans idéaliser cette paix ou cette trêve de Dieu, dont on sait bien qu'elles ne firent point cesser toute violence, il est légitime de marquer de la fin du 10e et du début du 11e siècle la prise de conscience de la nécessité de bâtir les relations humaines sur la paix et la justice. A cet égard, le concile de Charroux de 989 est une date marquante.

\* \*  
\*

*« Plus jamais la guerre, plus jamais la guerre. C'est la paix qui doit guider le destin des peuples et de toute l'humanité »*

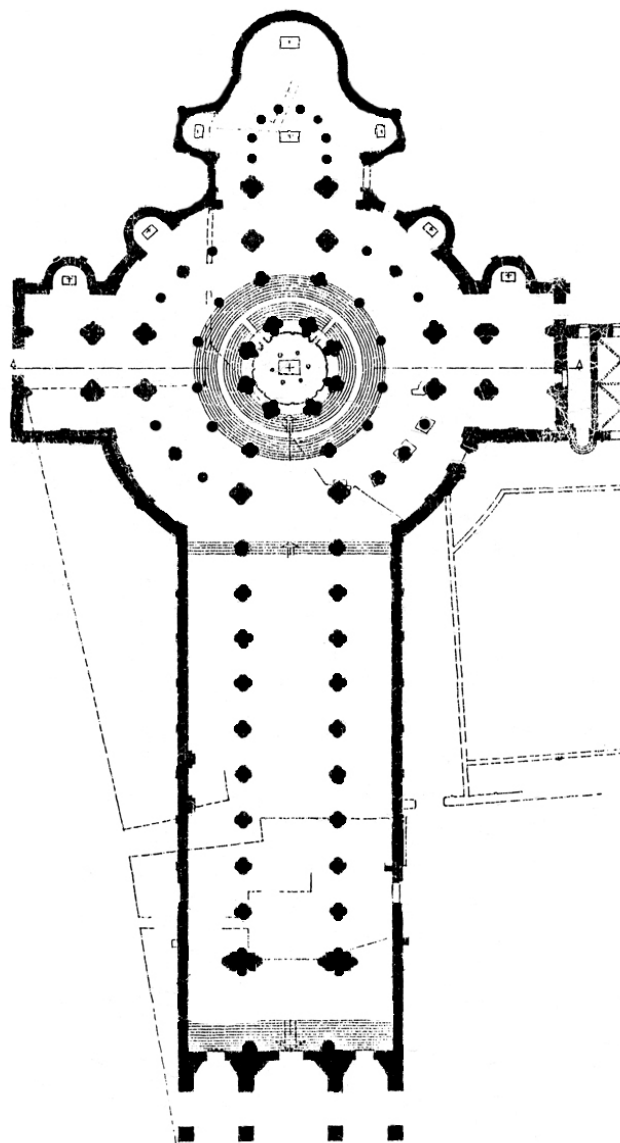
(discours du pape Paul VI à l'ONU le 4 octobre 1965).

\* \*  
\*

Charte de la paix élaborée par les jeunes du diocèse de Poitiers et promulguée à Charroux lors des Rameaux de 1989 :

*« Si tu crois que la paix est l'avenir du monde  
Partage le pain, la terre et le savoir,  
Oeuvre pour la justice et le désarmement.  
Ensemble nous croyons que la paix est un don de Dieu.  
Comme la nature, elle est chose fragile.  
Chacun est responsable, alors relève le défi  
Et vivons dans l'amour avant qu'il ne soit trop tard ».*

\* \*  
\*



© PARVIS - 2006

Réalisation : atelier HISTOIRE ET FOI  
Centre théologique de Poitiers

[www.poitiers.catholique.fr/parvis](http://www.poitiers.catholique.fr/parvis)



## Charroux

(Vienne)

## Le concile de 989 et la paix de Dieu



## Une grande abbaye

À la fin du 8<sup>e</sup> siècle, une abbaye en l'honneur du Saint-Sauveur a été fondée à Charroux, aux confins du Poitou et du Limousin, par Roger, comte de Limoges, et sa femme Euphrasie.

Les souverains carolingiens prennent sous leur protection la nouvelle fondation. De prestigieuses reliques en font un sanctuaire vénéré.

Au milieu du 10<sup>e</sup> siècle, Charroux devient le siège d'un nouveau comté de la Marche, sous l'autorité du duc d'Aquitaine-comte de Poitou.

## Une situation générale troublée

La situation générale de l'Aquitaine est alors fort troublée. Le souverain carolingien est loin et n'a guère de pouvoir. Il n'a pas été en mesure, en 955, de s'emparer de Poitiers. En 987, le duc de France, c'est-à-dire l'Île de France, Hugues Capet se fait couronner roi.

Il a épousé la sœur du duc d'Aquitaine. Ce dernier, en rupture avec l'Église pendant une douzaine d'années du fait de sa vie de désordre, se rapproche de



son épouse légitime en 988.

Des guerres privées causent alors bien des dommages dans la région, où l'ordre ancien s'est effondré, laissant place à l'homme de guerre qui construit des châteaux, s'assure de la région qui entoure sa place forte, la « châtellenie ». La force, et souvent la violence, prime le droit, pour le plus grand malheur des plus faibles.

## Le concile de Charroux de 989

C'est dans ce contexte que l'Église intervient pour « discipliner » plutôt que supprimer la guerre. De premières voix s'étaient déjà fait entendre, mais le concile provincial qui se réunit à Charroux en 989 est la première intervention collective, et à ce titre il fera date. Tous les évêques de la province ecclésiastique de Bordeaux – Bordeaux, qui gère alors le siège d'Agen, Périgueux, Angoulême, Saintes, Poitiers – ainsi qu'un évêque de la province de Bourges, celui de Limoges, se retrouvent en l'abbaye de Charroux, avec nombre de religieux, clercs et fidèles.

« Assemblés au nom de Dieu », ils prononcent l'anathème contre ceux qui violent les églises, ceux qui pillent les biens des paysans et autres pauvres, ceux qui s'attaquent aux prêtres et clercs sans défense. Un quatrième canon inaugurerait la longue série à venir des conciles de réforme du clergé.

Ces décisions ne sont pas une manifestation anti-féodale. Il s'agit de protéger les premières victimes de l'anarchie de l'époque, les clercs – leurs personnes et leurs biens –, les paysans – leurs personnes et leur bétail –, et les « autres pauvres ».

Première étape, le concile de Charroux de 989 est considéré par les historiens comme le symbole de ce qu'ils appellent « la paix de Dieu ».

## Justice et paix

À la suite du concile provincial de Charroux de nombreux conciles de paix se tiendront, notamment dans l'Ouest : Poitiers, Limoges, Bourges, et une seconde fois à Charroux.

Le concile de Poitiers de 1011-1014 est le premier à parler de « restaurer justice et paix », une expression biblique. L'inflexion est notable : non plus seulement protéger les non-belligérants, mais bâtir la paix sur la justice.

## Condamnation de la guerre

Progressivement, les princes prendront le relais des évêques pour assurer la paix de Dieu. L'Église demandera que l'on respecte le « jour du Seigneur » et qu'il n'y ait pas de violence armée du

